Pax Christi Wallonie-Bruxelles

ANALYSE



Octobre 2015

Sunnites et chiites à Bruxelles : douce romance ou guérilla ?





« L'Iran accuse son ennemi sunnite d'avoir fermé un point de passage, provoquant l'engorgement » entend-on sur les ondes après la catastrophe à la Mecque ce jeudi 24 septembre. Les relations entre sunnites et chiites s'enveniment... Qu'en est-il à Bruxelles ?

Sunnisme / chiisme : de frère à sang

Issus de la même famille religieuse, l'islam, sunnisme et chiisme forment aujourd'hui deux courants islamiques distincts. La scission se produit au 7^{ème} siècle autour du mode de désignation des successeurs du Prophète: les chiites désirent que succède au Prophète un descendant d'Ali (cousin et gendre du Prophète), les sunnites désirent que lui succède un de ses compagnons. Les sunnites sortent vainqueurs de cette tension, ils forment aujourd'hui le courant majoritaire de l'islam. Les chiites ne représentent que 15% de la communauté musulmane mondiale, ils ont toujours été identifiés comme un mouvement de résistance, contestataire des pouvoirs en place.

Selon Bernard Botiveau, politologue français spécialiste du Moyen-Orient, au-delà des divergences historiques, aucune norme théologico-légale n'empêche sunnites et chiites de pratiquer l'islam côte à côte.

Ces deux courants se partagent le territoire du grand Moyen-Orient, s'implantant à des degrés divers sur les différents territoires nationaux. Si l'Iran illustre le territoire chiite par excellence, l'Irak, le Bahreïn, la Syrie, le Liban, abritent également d'importantes communautés chiites. Au contraire, les pays du Golfe, l'Arabie Saoudite, le Maroc, l'Algérie, la Lybie, l'Egypte, ont une population à l'immense majorité sunnite. Avec les printemps arabes, l'hétérogénéité du grand Moyen-Orient jaillit aux yeux du monde, rendant médiatiques les clivages internes autrefois lissés par les régimes dictatoriaux.

Si les printemps arabes participent aujourd'hui au processus de visibilisation de

l'hétérogénéité convictionnelle de ces territoires, la prise de conscience internationale de la dualité sunnisme-chiisme a véritablement débuté avec la révolution iranienne en 1979 et l'instauration d'un état islamique chiite.

Cette révolution marque un tournant dans le monde musulman, laissant entrevoir un modèle d' « islam qui marche » 1 chiite et non plus sunnite comme historiquement. L'Iran propose un certain conservatisme éthique tout en s'érigeant en état progressiste : droits des femmes, condamnation d'Israël et Palestine, reconnaissance de la condamnation de l'apartheid,... Ce nouvel « islam qui marche » iranien entraine à cette époque les premières vagues de conversion au chiisme. Peu après, le mouvement du Hezbollah, mouvement de résistance à l'invasion israélienne du Liban, incarnera l'idéal symbolique chiite.

Après l'Iran et le Hezbollah, le nouveau modèle d'« islam qui marche » serait-il incarné par l'AKP turc ?

Aujourd'hui, les révolutions du monde arabe remettent les choses en question. Tout d'abord, par la demande de plus de libertés, est défendue la possibilité pour un individu de choisir ses propres convictions. Malgré des règles strictes concernant les « sorties de l'islam », les conversions au chiisme auraient dû être mieux acceptées. Ensuite l'Iran ne s'étant que peu impliquée et le Hezbollah soutenant le régime syrien, entachent l'image du mouvement chiite se battant aux côtés de la Justice et des persécutés. Les « oppressés d'hier » pour reprendre le

-

¹ Expression empruntée à Abdelhafidh Ghersallah (cf. plus bas)



d'Abdelhafidh, anthropologue algérien, spécialiste du fait religieux, semblent avoir perdu de leur soif de Justice, chère à la rhétorique chiite. Le nouveau modèle d « islam qui marche » serait alors incarné par l'AKP turc, sunnite. De plus, il semble que autoproclamé islamique également pour certains un nouveau modèle d' « islam qui marche », stimulant aujourd'hui des vagues de conversion... Une chose de les tourments que aujourd'hui le monde musulman influenceront le sens que prendront les nouvelles vagues de conversions.

Le phénomène de conversion

Bien qu'il soit stérile de tenter une séparation entre motivations d'ordre personnel et influences sociales, les motivations avancées par les individus en faveur d'une conversion touchent à différents enjeux. Les conversions peuvent, par exemple, constituer un enjeu politique: l'individu par sa conversion cherche à soutenir un mouvement politique (associé à une certaine conviction) ou se distancer d'un autre mouvement. Les conversions peuvent symboliser une rupture avec la tradition, la famille, le territoire d'origine, un désir d'échapper social. déterminisme Les conversions peuvent également être interprétées sous l'angle théologique : un individu qui a étudié différents cadres convictionnels et se trouve être plus en adéquation avec un autre que le sien. D'autres angles d'analyse existent certainement.

Peu importe le motif évoqué, le phénomène des conversions religieuses ne peut se comprendre que dans un contexte de pluralisme de l'offre religieuse et de libertés croissantes des individus. L'individu se voit, plus qu'auparavant, offrir l'opportunité de choisir sa voie religieuse. Ce choix n'est cependant pas toujours respecté par les gouvernements en place.

Cas particuliers: la conversion au chiisme au Maroc et en Algérie

En Algérie:

Une enquête de terrain sur le phénomène de conversion au chiisme en Algérie a été menée par Abdelhafidh Ghersallah entre 2009 et 2010. S'il existait déià quelques groupes chiites séjournant sur le territoire, les premières vagues de conversion débutent dans les années 1980' avec l'importation de la révolution iranienne. Les idées progressistes et le charisme de l'Ayatollah Khomeini séduisent. Ce sont les étudiants, allant et venant entre les pays du Maghreb et l'Iran, qui importeront les premiers le modèle de pensée politico-religieux iranien sur les sols nord-africains. Une dizaine d'années plus tard, le monde politique algérien s'ouvre à plus de démocratie et plus de place est laissée aux mouvements minoritaires, dont au mouvement chiite qui apparait alors sur la scène politique nationale.

L'Algérie connait une seconde vague de conversion au chiisme lors de l'émergence des mouvements salafistes wahhabites. Ces derniers, fortement intolérants et percus comme des ferments de désengagement politique, poussent certains algériens à se convertir au chiisme et à soutenir l'Iran et le Hezbollah incarnant « l'engagement triomphant de l'islam au profit de cause juste » (2012: 16). Cette seconde vague de conversion peut se lire tant comme un engagement politique qu'idéologique : lutter pour la Justice par les voies démocratiques et se distancier de l'idéologie rigoriste du salafisme wahhabite saoudien.

À partir des années 2000, les conversions continuent et la communauté chiite se pérennise: les enfants de convertis sont euxmêmes chiites, non plus par engagement mais par tradition familiale. Le chiisme tend à s'institutionnaliser: séminaires de coordination des cérémonies, enseignement,



associations, récolte de l'impôt chez les croyants,...

Aujourd'hui, malgré un climat parfois hostile, le chiisme vit en tant que communauté organisée.

Au Maroc:

Le phénomène de conversion au Maroc a connu la même trajectoire celle de son voisin algérien. Il faut noter que la question des conversions au chiisme reste un sujet très sensible pour les autorités marocaines. D'après Felice Dasseto, au-delà des raisons spirituelles, se jouent des enjeux politiques et symboliques forts. Avant le développement d'internet, il semble que ce soit via la foire internationale de Casablanca où des librairies libanaises et iraniennes présentaient leurs ouvrages ou via une certaine bibliothèque au centre-ville, que la population marocaine ait accès aux textes chiites. Si comme en Algérie, on retrouvait quelques regroupements de chiites sur le territoire, notamment au nord, à partir des années 2000, le mouvement chiite s'ose à la vie publique et médiatique: un leader politique ayant étudié en Syrie, affiche ouvertement son adhésion au chiisme, des étudiants partent dans les universités iraniennes ou syriennes, des librairies chiites ouvrent discrètement leurs portes, et certains mouvements chiites prennent doucement la forme de partis politiques. La population marocaine chiite trouve en Ali Khamenei (Iran) et Hussein Fadlallah (Liban) de nouveaux chefs spirituels. Ce dernier attire les foules par ses valeurs progressives: notamment égalités hommes et femmes et participation des chiites à la vie politique. Au Maroc, il semble que le personnage de Driss Hani, présenté comme le chef spirituel des chiites marocains. acquis une certaine renommée.

La communauté chiite cherche à légitimer sa présence sur le sol marocain et les croyants proposent une relecture de l'histoire: selon eux le Maroc est historiquement un territoire chiite de par le règne de la dynastie des Fatimides, soit des chiites ismaéliens, entre le 10 et 12ème siècle.

Les relations entre les autorités marocaines sunnites malékites et les communautés chiites restent toutefois tendues. Les autorités s'inquiètent notamment des jeunes personnes se rendant en Iran, semblant bénéficier de bourses iraniennes. Jeunes qui pourraient être considérés comme des relais iraniens et participer à la chiitisation de la société marocaine. Il semble également qu'une véritable riposte anti-chiite soit menée par les courants wahhabites présents sur le sol marocain. Bref, le climat semble être tendu.

Quels discours chez les convertis? Témoignages.

Un argument récurrent justifiant la conversion au chiisme est la plus grande liberté d'interprétation des textes dans le mouvement chiite. Les portes de l' « ijtihad » y sont restées ouvertes tandis qu'elles sont fermées au sein du monde sunnite, poussant les croyants à s'inscrire dans une école de pensée. Les chiites disent placer la raison avant la religion, leur permettant de toujours inscrire leur croyance dans un contexte social spécifique. Ils se disent plus ouverts à la modernité².

La liberté sexuelle, symbolisée notamment par la permission de contracter des mariages de jouissance, attirerait de nombreux jeunes dans le mouvement. Liberté de la femme également: l'homme aurait moins de droits sur sa femme que dans le mouvement sunnite.

.

² Les discours recueillis proviennent de différents forums de discussions et d'entretiens individuels avec quelques personnes chiites. Il existe certainement d'autres motifs de conversion, ceci n'est qu'un aperçu.



Certains rejoignent les idées postcoloniales et dénoncent l'écriture de l'Histoire par les vainqueurs, ici sunnites. La conversion est un moyen de soutenir la critique de l'Histoire et de revisiter celle-ci de façon plus objective.

La critique de l'hégémonie occidentale joue pour certains dans le choix à la conversion. Ils voient, d'après Felice Dasseto, en la révolution iranienne contre un régime alors soutenu par l'occident, un espoir de libération islamique.

Felice Dasseto ajoute dans les motifs poussant à la conversion, l'attirance des rites, de la spiritualité, de la symbolique, chiites, notamment la mémoire des martyrs, ainsi que la structure plus hiérarchisée de ce mouvement.

Pour les chiites, le chiisme illustre un mouvement plus progressiste, adaptable et évolutif mais surtout prônant l'autonomie des individus face à leur croyance. Ce qui pousse certains sunnites à qualifier les chiites d'hérétiques... Ce qui justement fait la force de l'argumentation chiite: ne pas croire les yeux fermés mais au contraire réfléchir et s'adapter en être humain libre.

Et à Bruxelles?

À Bruxelles, peu de recherches ont été menées sur les relations entre sunnites et chiites.

L'immigration marocaine, turque tunisienne apporte Belgique travailleurs musulmans majoritairement sunnites. Si on peut imaginer que certains d'entre eux étaient chiites, ils restaient toutefois dans l'ombre. La reconnaissance du culte islamique en Belgique en 1974 n'apporte aucun bénéfice au mouvement chiite: le pavillon du cinquantenaire, administré par l'Arabie saoudite, devient l'organe représentatif du culte islamique. Lorsque l'on connait les relations qu'entretient cet Etat avec les minorités convictionnelles sur son territoire (et l'actualité n'apporte malheureusement que plus de preuves), il est aisément imaginable que cet organe, même si théoriquement représentatif de tous les musulmans, n'apporte pas de soutien aux chiites présents sur le sol bruxellois.

D'après Iman Lechkar, ancienne chercheuse à la KUL, les premières conversions vers le chiisme débutent dans les années 1980, suite aux prêches d'un imam bruxellois. Ce dernier constitue un premier noyau de musulmans chiites. À cette même période, l'invasion du sud du Liban par Israël, ajoutée à la guerre civile qui déchire le pays, pousse à l'exode de nombreux chiites libanais; une partie d'entre eux arrive en Belgique. La guerre Iran – Irak débutant en 1980 et lancée par Saddam Hussein pour tenter d'affaiblir le nouveau pouvoir chiite, apporte également à la Belgique une vague de réfugiés irakiens chiites.

En Belgique, le mouvement chiite bénéficie de moins de soutien institutionnel que le mouvement sunnite.

Plus tard, la consolidation de la communauté chiite de Bruxelles ne va pas de pair avec leur reconnaissance au sein des organes représentatifs de la communauté musulmane. Au sein de l'exécutif des musulmans de Belgique (actif depuis 1998) se principalement musulmans d'origine marocaine et turque, d'obédience sunnite. D'après Isabelle Praile, ancienne membre de l'exécutif en tant que représentante de la communauté chiite de Bruxelles, les dossiers touchant les chiites de Bruxelles suscitent très peu d'intérêt, voire sont directement mis de côté. De même, si les mosquées sunnites ethno-nationales reçoivent des financements d'Etats étrangers



(Arabie Saoudite, Turquie, Maroc,...), les mosquées chiites ne comptent que sur les dons des fidèles.

L'attentat de la Mosquée Reda chiite en mars 2012 à Anderlecht envoie la communauté chiite au-devant de la scène médiatique. L'imam référent, cheikh Abdallah Dahdouh était d'origine marocaine, lui-même converti dans les années 1980 après avoir étudié en Iran. L'auteur de l'incendie clame son désir de se venger contre la communauté chiite, responsable selon lui des crimes envers les populations sunnites de Syrie. Felice Dasseto à cette époque demandait la prudence dans l'interprétation de cette tragédie : cet acte pouvait certes révéler une haine du chiisme, dans ce cas nous aurions été devant une situation nouvelle, mais il était certainement plus juste de le considérer comme l'acte isolé d'un individu déséquilibré. Si ce chercheur déclarait un an auparavant que les « relations [du chiisme] avec la majorité sunnite restent tendues, sauf exceptions » (2011: 283), il ajoute en 2012 que ces tensions existent « mais pas au point d'en arriver à un attentat ». Cet évènement ne provoque pourtant que peu d'intérêt au sein du monde académique et les relations entre sunnites et chiites à Bruxelles restent sous silence.

Quels lieux de culte pour les chiites bruxellois?

Les mosquées bruxelloises chiites, tout les mosquées sunnites, caractérisent par l'origine nationale de leur population: mosquée libanaise, mosquée pakistanaise (Molenbeek), mosquée irakienne (Molenbeek), mosquée turque (Laeken). La mosquée Reda, incendiée il y a 3 ans, ainsi que la mosquée « Al-Hadi » furent fondées, selon les dires des internautes, par Sayyed Jamal-ed-din Tabatabaï, qui après analyse de son nom, pourrait être d'origine iranienne. Cette même personne aurait fondé la mosquée « Ar-Rahman », où, toujours selon les internautes, « sunnites et chiites se côtoient », ce qui est confirmé par Mehmet Koksal³, journaliste-reporter et Imam Lechkar. Au sein de cette dernière, les sunnites et chiites « cohabitent dans l'esprit qui a guidé le mouvement de convergence entre l'islamisme et le khomeynisme au lendemain de la révolution iranienne » (Dasseto 2011 : 280). Il existe donc un lieu reconnu à Bruxelles où chiites et sunnites marchent ensemble. Un lieu qui doit certainement être intéressant d'investiguer en ces temps de tensions au sein de la communauté musulmane internationale.

La conversion de belgo-musulmans au chiisme?

Comme dit plus haut, depuis la révolution iranienne, un phénomène attire l'attention au sein de la communauté musulmane : la conversion de musulmans sunnites vers le chiisme. Dans le cas de la Belgique, le phénomène semble plutôt toucher les belgomarocains et suscite la suspicion du Maroc envers l'Iran (accusée de prosélytisme en Europe pour y accroitre son influence et s'attirer les faveurs du vieux continent). Mais l'analyse est certainement plus complexe qu'une simple explication géostratégique...

C'est sur ce phénomène que réfléchira un groupe de réflexion Pax Christi durant toute cette année : les phénomènes de conversion ont-ils toujours lieu actuellement? Pourquoi personne bruxello-marocaine convertirait au chiisme? Quelles relations avec le monde sunnite par la suite? La neutralité de l'Etat belge favorise-t-elle les conversions? Les conversions illustrent-elles un engagement politique? L'actualité du Moyen-Orient et du Monde Arabe influencet-elle sur les conversions? Les convertis désirent-ils envoyer un message à l'Etat marocain? Quelles tensions cela provoque-til sur la scène internationale?

2

³« Bienvenue chez les chiites... au royaume de Belgique », sur http://www.minorites.org/index.php/2-la-revue/789-bienvenue-chez-les-chiites-au-royaume-de-belgique.html



Toute personne intéressée par le projet peut contacter Anne-Claire Orban, anneclaire.orban@paxchristiwb.be

Littérature utilisée

Sabrina Mervin. « Les Autorités religieuses dans le chiisme duodécimain contemporain », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 125 | janvier - mars 2004, mis en ligne le 22 février 2007.

Botiveau Bernard. « Se convertir au chiisme ? Le pluralisme religieux interrogé par les révolutions arabes », dans *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2013/4 n° 28, p. 125-140.

Dasseto Felice (2011). *L'iris et le croissant,* Presses Universitaires de Louvain, Louvain-La-Neuve

Ghersallah Abdelhafidh. « Le chiisme en Algérie : de la conversion politique à la naissance d'une communauté religieuse », dans *Cahiers de l'institut Religioscope*, numéro 8, mai 2012.

Saaïdia Oissila. « D'une croyance à l'autre, le cas de l'islam », dans *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2013/4 n° 28, p. 9-14.

Iman Lechkar, « Quelles modalités d'authentification parmi les chiites belgomarocains ? », dans Maréchal B. et El Asri F. (eds), Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2012, pp. 113126

Auteur : Anne-Claire Orban